



Cantine sans Plastique France est une association déclarée le 18 février 2018 (RNA n°W921005420). Elle rassemble les personnes et collectifs mobilisés autour des plastiques dans la restauration collective. Elle a pour objectif l'information, la sensibilisation et les actions en faveur d'une restauration collective saine et durable, plus protectrice de la santé des enfants et de l'environnement.

Du plastique dans la cantine de vos enfants ? Regardez ici :

http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/cantine-sans-plastique-qui-vote-pour_213154#6/47.167/3.021

<https://www.scoop.it/t/cantine-sans-plastique>

<https://www.facebook.com/CantineSansPlastique.France/>

Communiqué de Presse –28 mai 2018

Un vote désolant pour la santé des enfants et pour l'environnement

Samedi 26 mai étaient examinés à l'Assemblée nationale les amendements des députés Laurianne Rossi, de Loïc Prud'homme et Bénédicte Tarine, et de Pierre-Yves Bournazel mettant fin à l'utilisation de plastique en restauration scolaire. Malgré l'enjeu sanitaire et écologique, en dépit des éléments fournis par l'association Cantine Sans Plastique France sur la faisabilité économique et l'urgence sanitaire, le ministre Stéphane Travert, le rapporteur Jean-Baptiste Moreau et de trop nombreux députés **se sont opposés à l'interdiction du plastique dans les cantines, protégeant ainsi les intérêts de quelques industriels au détriment de la santé de millions d'enfants.**

Pourtant, il y a moins d'un an, ce même Stéphane Travert n'avait-il pas signé avec Mme Buzyn, ministre de la santé, et M. Hulot, ministre de la transition écologique une lettre appelant à lutter pour réduire les perturbateurs endocriniens :

"Le Gouvernement, fortement mobilisé pour réduire l'exposition et les risques que représentent les perturbateurs endocriniens pour la population et l'environnement, prend également des mesures pour améliorer la transparence sur les produits phytopharmaceutiques et biocides mis sur le marché français, et qui contiennent des perturbateurs endocriniens. Le Gouvernement va aussi renforcer l'information des consommateurs et augmenter les moyens de la recherche sur les perturbateurs endocriniens et leur substitution" (communiqué de presse 4/07/2018).

Samedi, à l'Assemblée nationale, les masques sont tombés et l'incurie du gouvernement sur ce sujet a éclaté au grand-jour.

Nous souhaitons remercier les députés des différents partis, Mme Rossi, Mme Taurine, MM. Prud'homme, Bournazel pour avoir porté avec conviction et force ce combat pour la santé environnementale. Nous prenons acte aussi de l'engagement des députés Pompili, Ruffin, Panot, et d'autres qui lors des débats en séance plénière ont su défendre les intérêts des enfants et honorer la fonction parlementaire.

Mesdames et Messieurs les députés, maires et responsables de collectivités territoriales... Nous sommes face à un problème sanitaire majeur. L'histoire de notre pays est malheureusement marquée par une série interrompue de scandales similaires : Plomb, Amiante, Distillène, Sang contaminé... **Votre responsabilité est engagée.**

Votre rôle de représentant de la nation n'est pas de vous soumettre aux injonctions partisans et politiciennes. Votre rôle n'est pas de relayer les pressions de quelques intérêts très particuliers au détriment de l'intérêt général. Votre fonction réclame dignité, compétence, engagement, rigueur. Votre devoir est de protéger le peuple français, et particulièrement ses enfants, population captive et vulnérable. En ne votant pas l'interdiction des plastiques pour cuire, réchauffer et servir les aliments à la cantine, vous avez failli.

Vous rendez inaudibles les messages de préventions et de santé publique. **Vous ne montrez pas l'exemple en santé Environnementale.** Comment exigerez-vous des parents qu'ils fassent vacciner leurs enfants, qu'ils ne chauffent plus la nourriture dans des plastiques ou qu'ils réduisent leurs déchets quand vous envoyez un signal fort de mépris des recommandations des agences de santé et du plan de transition écologique ? Quel message adressez-vous aux scientifiques qui ont établi un consensus sur la nocivité des perturbateurs endocriniens ?

Nous tenons à dire aux parents, aux citoyens, aux élus que notre lutte pour protéger la santé de nos enfants commence aujourd'hui et ne cessera que lorsque cessera l'exposition de nos enfants à tous ces cocktails toxiques à la cantine. L'année prochaine, les Françaises et les Français éliront leurs représentants au Parlement européen, en 2020, ils désigneront les Conseils municipaux. Nous saurons indiquer aux parents inquiets pour l'avenir de leurs enfants, quelles candidates et candidats méritent leur confiance.

Pour contacter Cantine Sans Plastique France :

Contact : cantinesansplastiqufrance@gmail.com

Magali Della Sudda (secrétaire) : 06 64 37 10 38

Jérôme Santolini (secrétaire) : 06 85 77 88 83